

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



# I - Emetteurs et information financière

## I.1 - Information périodique

### I.1.5. Information comptable

#### I.1.5.3. Commissariat aux comptes

Applicable au 29 juillet 2010

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position - Recommandation DOC-2010-25

## Relations entre les commissaires aux comptes et l'AMF

### Version consultée

↓ [Télécharger la doctrine](#)

↓ [Télécharger l'aperçu complet de la doctrine](#)

### Textes de référence

↘ [Article L.621-22 du code monétaire et financier](#) [↗](#)

↳ [article L.621-18 du code monétaire et financier](#) ↗



## Annexes

Les relations entre les commissaires aux comptes et l'AMF : Guide de  
↳ [lecture de l'article L.621-22 du code monétaire et financier](#) ↓

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02